

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Trois anciens ministres aux ma

Il s'agit de Brice Laccruche Alihanga (en charge du suivi de la Stratégie de l'investissement humain et des Objectifs de développement durable), Noël Mboumba (Mines, Pétrole, Gaz et Hydrocarbures) et Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba (Énergie et Ressources hydrauliques). Ils ont été interpellés hier, dans le cadre de l'opération Scorpion initiée par le chef de l'État pour combattre la corruption et l'enrichissement illicite.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

LE "Scorpion" vient de faire de nouvelles victimes. Et pas des moindres. Il s'agit de trois ex-membres du gouvernement : Brice Laccruche Alihanga (en charge du suivi de la Stratégie de l'investissement humain et des Objectifs de développement durable), Noël Mboumba (Mines, Pétrole, Gaz et Hydrocarbures) et Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba (Énergie et Ressources hydrauliques). Considéré comme étant un non-événement, l'aide de camp de ce dernier complète la liste des personnes interpellées hier matin par les forces de l'ordre. L'information a été confirmée par une source judiciaire proche du dossier. Selon cette source, les deux premiers cités auraient été interpellés à leurs domiciles, et le troisième au sortir de l'Assemblée nationale où il serait allé pour la procédure lui permettant de siéger, en tant que député de la commune de Bitam. Le militaire a été arrêté au domicile de son ancien patron, à Angondjé. Désormais aux mains de la Direction générale des recherches (DGR), les trois personnalités ont été interpellées pour "présomption de détournement de fonds publics, concussion et blanchiment des capitaux". Elles sont actuellement auditionnées dans le cadre de l'opération anti-corruption baptisée "Scorpion", du nom d'un insecte redoutée pour l'aiguillon venimeux qu'elle porte au bout de son abdomen. Pour rappel, cette opération a été initiée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite qui semblent prendre des proportions inquiétantes dans notre pays. Tout laisse à penser

que le chef de l'État se sent trahi par des personnes choisies pour occuper des postes de responsabilité dans l'administration mais qui, au lieu de servir la nation et le peuple gabonais, se sont servis dans les caisses de l'État. Le ciel semble donc tombé sur les têtes de ces trois anciens ministres qui semblaient avoir la confiance du numéro un gabonais, mais finalement ont été limogés lors du remaniement gouvernemental intervenu la veille de leur arrestation.

Particulièrement sur celle de l'ancien directeur de cabinet du chef de l'État, Brice Laccruche Alihanga, qui aurait été abondamment cité par les ex-patrons de Gabon oil company (Christian Patrichi Tanasa Mbandinga), de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Renaud Allogho Akoue) et plusieurs responsables d'entreprises publiques déjà placées sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville depuis la semaine dernière. Mais aussi sur celle de l'ancien ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, qui est aussi cité comme un des anciens agents du cabinet Dupont consulting company. Lequel assurait la certification des comptes de Gabon oil company (GOC), objet d'un gros scandale financier. Plus 85 milliards de FCFA de l'entreprise

Il est possible, à l'évidence, que la liste de treize personnes séjournant déjà à «Sans-famille» continue de s'allonger

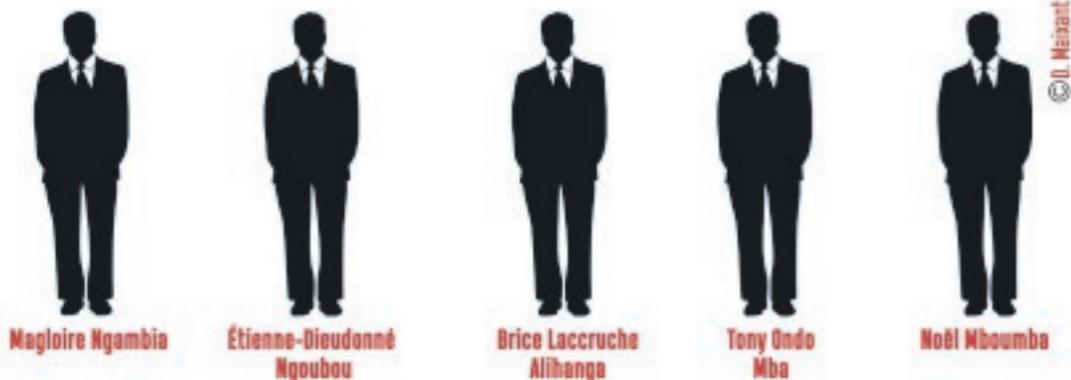
nationale des hydrocarbures auraient été détournés. Selon les officiers de police judiciaire, M. Ondo Mba détiendrait, en outre, des preuves d'une supposée action contre la sûreté de l'État qui aurait été ourdi par l'ancien "messenger intime", qui a récemment effectué une tournée à travers le pays pour "porter le message du chef de l'État". Un périple tout au long duquel il a eu droit à un accueil qui a mis plein la vue, et qui a nécessité la mobilisation d'importants moyens financiers. Si le soupçon est avéré, beaucoup d'autres têtes devraient tomber. Il devrait en être ainsi des personnes citées ou soupçonnées d'être impliquées dans l'affaire présumée de détournement d'argent public, de corruption et blanchiment des capitaux. Il est possible, à l'évidence, que la liste de treize personnes séjournant déjà à "Sans-famille" continue de s'allonger. À moins que les mis en cause d'aujourd'hui et de demain parviennent à prouver leur innocence dans ce dossier qui défraie la chronique.



Photo: F. M. MOMBOU / L'Union

C'est au siège de la DGR, sis à l'avenue général De Gaulle, que les trois

OPÉRATION MAMBA 2 - 3 SCORPION



Magloire Ngambia

Étienne-Dieudonné Ngoubou

Brice Laccruche Alihanga

Tony Ondo Mba

Noël Mboumba

Mains de la DGR



Les anciens ministres sont auditionnés.

Ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale

«L'Assemblée nationale porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale des faits qui se sont déroulés ce mardi 3 décembre 2019. Les anciens ministres Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba et Jean Fidèle Ontandault sont venus présenter leurs civilités à Monsieur le président de l'Assemblée nationale et s'enquérir, en leur qualité d'élus des communes de Bitam et de Port-Gentil, des formalités à remplir quant à leur réintégration au sein de l'institution. Au terme de leur entretien avec Monsieur le président de l'Assemblée nationale, assistés des vice-présidents, en présence du président du groupe parlementaire Restauration des valeurs (RV), l'honorable Serge Ndong Obame, les deux anciens membres du gouvernement ont pris congé du président de l'Assemblée nationale et de ses collègues membres du bureau. Quelques instants après, Monsieur Faustin Boukoubi, président de l'Assemblée nationale, a été informé de ce que l'ancien ministre Emmanuel Norbert



Photo: F.M. MOMBO

Tony Ondo Mba a été arrêté par les agents civils à l'extérieur de l'Assemblée nationale. Face à cette situation, l'Assemblée nationale compte saisir, dans

les meilleurs délais, les autorités compétentes pour des éventuels éclairages en vue de définir la conduite à tenir, dans le strict respect des lois en vigueur.»

Détournement : Quelle en est l'ampleur ?

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon



Photo: DR/L'Union

À mesure que les têtes tombent, l'on appréhende progressivement la mesure de l'étendue de la malversation financière dont se seraient rendues coupables les personnalités actuellement interpellées. Celles-ci, en raison des places qu'elles occupaient et l'influence acquise durant leur magistère, étaient tout, sauf des roturiers. Et l'empressement est évident de faire le lien entre leur limogeage du gouvernement et le début de leurs ennuis judiciaires. Ceci pouvant aisément expliquer cela, il est clair que la

gestion présumée scabreuse de leurs responsabilités politiques et administratives est aujourd'hui fortement condamnée. On avait commencé à subodorer, à travers leurs frasques, de redoutables dérapages qui avaient fini par inquiéter. Aujourd'hui, avec le recul, et la tournure que prend cette affaire, les uns et les autres n'hésitent pas à se faire à l'idée qu'il était temps qu'une opération de salubrité financière d'envergure, n'épargnant aucun suspect, soit enclenchée. Avec pour mission de faire le point d'une gabegie dont, jusque-là, personne ne connaît l'amplitude réelle. Des bribes d'informations distillées çà et là tendent à don-

ner une esquisse de son ampleur. Mais saura-t-on avec exactitude la profondeur de l'abysse? Rien n'est moins sûr. Tentaculaire, le spectre a enrôlé maintes mains de service, qui ne sont pas allées avec la fleur au fusil. La "guerre" ainsi livrée n'a duré que le temps d'une seule année, pour que le champ devienne une vaste étendue de ruines à chiffrer en plusieurs centaines de milliards de francs de pertes. Les enquêtes entamées et les instructions pointilleuses menées doivent avoir pour finalités, aussi bien de démêler les mécanismes mis en œuvre que de désigner l'essentiel des bénéficiaires et les différents niveaux d'implication. Dès lors

que l'on parle de détournement, malversation, concussion, blanchiment, etc., ce sont autant de délits égrenés. C'est pour cela que la grande charrette d'interpellations ne doit pas attendre les autorités judiciaires, ni émousser leur détermination à faire toute la lumière sur cette affaire. L'opinion voudrait avoir la réponse quant à la culpabilité avérée de chacun des présumés coupables, en attendant que les suites judiciaires soient à la hauteur de cette immense avanie dont on sait que les conséquences sociales et économiques portent sur le délitement des missions des entités dont ils assuraient la direction.